



MA PAROLE A DU POUVOIR

Démocratie délibérative et conventions citoyennes : le futur de la démocratie ?

WEBINAIRE DU 30 JUIN 2022
LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC



Sofia ALIAMET
David PROTHAIS

**Eclectic Experience,
animateur.rice**

Règles de fonctionnement du webinaire

☞ Compte tenu de l'affluence, **vos micros et caméras sont désactivés.**

☞ **Vous pourrez poser vos questions via le tchat.** Les questions seront analysées par notre équipe de modération et relayées dans la mesure du possible. Certaines réponses pourront également vous être apportées directement par écrit dans le tchat.

☞ **En cas de difficulté technique, contactez notre support :**
- par mail : **assistance-zoom@eclectic-experience.net**
- par téléphone : **09 62 62 70 96**

Déroulé

1) Présentation de la note d'éclairage de la CNDP « Assemblées citoyennes : retour d'expérience sur 16 ans d'usage des mini-public » par Chantal Jouanno, Ilaria Casillo et Floran Augagneur

↳ **Echanges** : réactions des intervenant.e.s et du public

(2) Partage d'expériences aux niveau national, européen et international

- **L'expérience française de convention citoyenne pour le climat du CESE**, Thierry BEAUDET, Président du CESE
- **Les assemblées citoyennes à l'échelle européenne : la Conférence sur l'Avenir de l'Europe**, Gaétane RICARD NIHOUL, Cheffe adjointe de l'Unité Dialogues Citoyens de la Commission européenne
- **Les pratiques d'assemblées citoyennes à l'international, l'analyse de l'OCDE**, Alessandro BELLANTONI, Chef de l'Unité Open Government and Civic Space de l'OCDE

↳ **Echanges** : réactions du public

3) Conclusion : les assemblées citoyennes sont-elles l'avenir de la démocratie ?

- Par l'ensemble des intervenant.e.s et Chantal Jouanno

Fonctionnement

- ☞ **Deux temps d'échanges avec le public sont prévus :**
 - Après la présentation de la note d'éclairage de la CNDP ;
 - Après les présentations des intervenant.e.s invités.
- ☞ **Vous pourrez poser vos questions via le tchat.** Les questions seront analysées par notre équipe de modération et relayées dans la mesure du possible. Certaines réponses pourront également vous être apportées directement par écrit dans le tchat.
- ☞ **Enregistrement et diffusion du webinaire :** cette session est enregistrée à des fins d'archivage et de compte-rendu, et pour rediffusion sur le site de la CNDP.

Présentation de la note d'éclairage de la CNDP

**« Assemblées citoyennes : retour
d'expérience sur 16 ans d'usage des mini-
public »**

Chantal JOUANNO

Présidente de la CNDP

Ilaria CASILLO

Vice-présidente de la CNDP

Floran AUGAGNEUR

Vice-président de la CNDP

1. Pourquoi une note sur les conventions citoyennes ? (Chantal Jouanno)
2. La nécessité d'articuler mini et maxi public: les préconisations de la Cndp (Ilaria Casillo)
3. Comment combiner maxi et mini-public? Focus sur les 5 modèles d'articulations et méthode utilisée (Floran Augagneur)

LA Commission nationale du débat public CNDP

"Eclairage"

ASSEMBLÉES CITOYENNES

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR 16 ANS D'USAGE DES MINI-PUBLICS PAR LA CNDP



→ DU REGAIN DU MINI-PUBLIC ET DE LEUR USAGE: L'EXPÉRIENCE DE LA CNDP

Le public est de plus en plus sollicité par les pouvoirs publics en dehors des périodes électorales, que ce soit dans un cadre institutionnel ou non, sur le plan local ou national, pour participer à l'élaboration des décisions: consultations diverses, budgets participatifs, Grand débat national, Convention citoyenne sur le climat, etc.

En effet, dans les derniers mois, parmi les outils mobilisés pour recueillir la parole citoyenne et la prendre en compte, l'un d'entre eux semble avoir particulièrement attiré l'attention tant du public et des spécialistes de la participation que des décideurs: les démarches dites de « mini-public », dont la version qui est aujourd'hui connue sous le nom de « conventions citoyennes ». L'intérêt pour ces dispositifs n'est pas nouveau, mais aujourd'hui il connaît une popularité et un regain non négligeables!

Si cette prolifération de démarches de démocratie participative interroge son articulation avec la démocratie représentative (et sa crise), elle pose aussi la question des outils qui sont utilisés pour aller vers le public et permettre que des points de vue soient échangés.



↳ Innovation Citizen Engagement and New Democratic Institutions: 'Catching the Deliberation Wave', OECD, 2020, p. 33

CNDP | ECLAIRAGE - ASSEMBLÉES CITOYENNES - RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR 16 ANS D'USAGE DES MINI-PUBLICS PAR LA CNDP | JUIN 2022

p.1

Pourquoi une note Eclairage sur les conventions citoyennes ?

- Diffusion croissante des conventions citoyennes
- Partager le retour d'expériences en termes d'avantages et inconvénients de ce dispositifs
- Contribuer au débat sur une éventuelle institutionnalisation des conventions citoyennes

Pourquoi articuler mini et maxi public?

Les préconisations de la Cndp

25 étude de cas
15 ans

- **Raison démocratique**
- **Raison environnementale**

- 1) Situer le mini-public dans une plus large séquence participative : au moins 3 usages de combinaisons possibles
- 2) Penser et définir en amont l'articulation entre mini-public et maxi-public : 5 modèles d'articulation
- 3) Établir des règles claires d'articulation et d'organisation (tiers-garant; articulation à la décision, dissensus, traçabilité)

Comment combiner maxi et mini-public?

Focus sur les 5 modèles d'articulation Cndp et méthode utilisée

1. Modèle d'articulation pyramidale ou progressive : le mini-public conclut une première phase participative ouverte à toute personne.
2. Modèle d'articulation parallèle : le mini-public éclaire directement le décideur en parallèle d'une phase participative ouverte à toute personne
3. Modèle d'articulation ressource : le mini-public livre un avis pour nourrir le débat public
4. Évaluatrice : le mini-public évalue l'information soumise au débat
5. Pilote/co-organisateur : le mini-public co-organise les modalités de délibération d'une phase participative ouverte à toute personne

Méthode utilisée

8 critères

1. Sujet de travail du mini-public ;
2. Type de mandataire ;
3. Type d'organisation et de gouvernance ;
4. Méthode de sélection des participant.e.s ;
5. Nombre de participant.e.s ;
6. Durée de la démarche ;
7. Nature du produit de sortie de la démarche (avis, hiérarchisation, élaboration de propositions, etc.)
8. Présence d'articulation avec d'autres dispositifs de participation et modèle d'articulation avec ces derniers.

Merci,

Contactez-nous pour vos questions

[mail : Saisine@debatpublic.fr](mailto:Saisine@debatpublic.fr)

<https://www.debatpublic.fr/>



Réactions des intervenant.e.s

Réactions du public

Partage d'expériences aux niveaux national, européen et international

Partage d'expériences au niveau local, national et international

Thierry BEAUDET, Président du Conseil économique social et environnemental

Gaëtane RICARD-NIHOUL, Cheffe adjointe de l'Unité Dialogues Citoyens de la Commission européenne, Membre du Secrétariat Commun de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe

Alessandro BELLANTONI, chef de l'Unité Open Government and Civic Space de l'OCDE

L'expérience française de la Convention citoyenne sur le climat

Thierry Beaudet, Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Les assemblées citoyennes à l'échelle européenne : la Conférence sur l'Avenir de l'Europe initiée par le Parlement européen et la commission européenne

Gaétane RICARD- NIHOUL, Cheffe adjointe de l'Unité Dialogues Citoyens de la Commission européenne, Membre du Secrétariat commun de la conférence sur l'Avenir de l'Europe

Les pratiques d'assemblées citoyennes à l'international, l'analyse de l'OCDE

Alessandro BELLANTONI, Chef de l'Unité Open Government and Civic Space de l'OCDE

Réactions du public

Conclusion

Les assemblées citoyennes sont-elles l'avenir de la démocratie ?